

Nombre de conseillers présents ou représentés à l'ouverture de la séance :

Conseiller / Conseillère	P*	R*	A*	Commentaire
M. Serge BACCOU	X			
M. Henri BEC	X			
M. Bruno BERRAH	X			
Mme Patricia BERTHOMIEU	X			
M. Thierry CALMEL	X			
M. Alain CARALP	X			
M. Alain CASTAN	X			
Mme Patricia CATHALA		X		Représentée par Bruno BERRAH
M. Didier CAYLA	X			
Mme Valérie CHABOT	X			
Mme Marcelle COUDERC	X			
Mme Françoise CRASSOUS	X			
M. Pierre CROS		X		Représenté par Valérie CHABOT
M. Bruno DAMBLEMONT	X			
Mme Géraldine ESCANDE-COLIN	X			
M. Frédéric FABRE	X			
M. Cédric GARCIA	X			
M. Bernard GUERRERE	X			
M. Jean-François GUIBBERT	X			
Mme Maryse LACOMBE	X			
Mme Catherine LIMORTÉ		X		Représentée par Jean-Pierre PEREZ
Mme Brigitte MATHE-MAURY	X			
M. Thierry MAURAT	X			
M. Michel PEPOZ		X		Représenté par Didier CAYLA
M. Jean-Pierre PEREZ	X			
M. Serge PESCE	X			
Mme Nathalie PIQUES	X			
Mme Marlène PUCHE	X			
M. Michel SANCHEZ	X			
M. Christian SEGUY	X			
M. Robert SENAL	X			
Mme Martine SIGNOUREL	X			
Mme Brigitte SOULET	X			
Mme Viviane TAFANI-ROUQUET		X		Représentée par Marcelle COUDERC
Mme Mireille TORTES	X			
Mme Maryline TUCA	X			
M. Philippe VIDAL	X			
TOTAL	32	5	0	

P* = présent(e), R* = représenté(e), A* = absent(e)

I. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance a été ouverte à 18h30 sous la présidence de monsieur Alain CARALP, Président sortant.

Il a déclaré les membres du Conseil communautaire cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

II. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Madame Martine SIGNOUREL a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil communautaire (article L. 2121-15 du CGCT applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT). Elle a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil communautaire, a dénombré 32 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT applicable conformément à l'article L. 5211-1 du CGCT était remplie.

III. DÉLIBÉRATIONS

1	Election du Président de la Communauté de communes La Domitienne	20.079.1
----------	---	-----------------

L'élection du Président s'est déroulée conformément au procès-verbal relatif à l'élection du Président, des vice-Présidents et des autres membres du Bureau.

Est proclamé :

Président de la Communauté de communes La Domitienne	M. Alain CARALP
--	-----------------

2	Détermination du nombre de Vice-Présidents et des autres membres du Bureau de la Communauté de communes La Domitienne	20.080.1
----------	--	-----------------

Rapporteur : Alain CARALP.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	37
Présents :	32	Pour :	37
Représentés :	5	Contre :	0
Absents :	0	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil décide :

- de fixer le nombre de vice-Présidents à 7,
- de fixer le nombre des autres membres du Bureau à 8, soit 1 par commune membre.

3	Election des vice-Présidents de la Communauté de communes La Domitienne	20.081.1
----------	--	-----------------

L'élection des vice-Président s'est déroulée conformément au procès-verbal relatif à l'élection du Président, des vice-Présidents et des autres membres du Bureau.

Sont proclamés :

Premier Vice-Président de la Communauté de communes La Domitienne	M. Serge PESCE
Deuxième Vice-Président de la Communauté de communes La Domitienne	M. Philippe VIDAL
Troisième Vice-Président de la Communauté de communes La Domitienne	M. Alain CASTAN
Quatrième Vice-Président de la Communauté de communes La Domitienne	M. Pierre CROS
Cinquième Vice-Président de la Communauté de communes La Domitienne	M. Christian SEGUY
Sixième Vice-Président de la Communauté de communes La Domitienne	M. Jean-François GUIBBERT
Septième Vice-Président de la Communauté de communes La Domitienne	M. Jean-Pierre PEREZ

4	Election des membres du Bureau non vice-Présidents de la Communauté de communes La Domitienne	20.082.1
----------	--	-----------------

L'élection des membres du Bureau non vice-Présidents s'est déroulée conformément au procès-verbal relatif à l'élection du Président, des vice-Présidents et des autres membres du Bureau.

Sont proclamés :

Neuvième membre du Bureau de la Communauté de communes La Domitienne	Mme Maryse LACOMBE
Dixième membre du Bureau de la Communauté de communes La Domitienne	Mme Martine SIGNOUREL
Onzième membre du Bureau de la Communauté de communes La Domitienne	M. Bruno DAMBLEMONT
Douzième membre du Bureau de la Communauté de communes La Domitienne	M. Didier CAYLA
Treizième membre du Bureau de la Communauté de communes La Domitienne	M. Bruno BERRAH
Quatorzième membre du Bureau de la Communauté de communes La Domitienne	Mme Nathalie PIQUES
Quinzième membre du Bureau de la Communauté de communes La Domitienne	Mme Géraldine ESCANDE-COLIN
Seizième membre du Bureau de la Communauté de communes La Domitienne	Mme Catherine LIMORTÉ

20h00 : Départ de monsieur Thierry MAURAT, qui a donné pouvoir à monsieur Alain CARALP, après le 1^{er} tour de scrutin irrégulier pour l'élection du 16^{ème} membre du Bureau.

5	Lecture et distribution de la charte de l'élu local par le Président	/
----------	---	---

Le président donne lecture de la charte de l'élu local prévue à l'article L. 1111-1-1 du Code général de collectivités territoriales et remet aux conseillers communautaires une copie de la charte de l'élu local et du chapitre III du titre II applicable aux Communautés de communes.

6	Délégation de pouvoir du Conseil communautaire au Président	20.083.1
----------	--	-----------------

Rapporteur : Alain CARALP.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	37
Présents :	31	Pour :	37
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	0	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil décide de déléguer au Président, jusqu'à la fin de son mandat, l'ensemble des attributions ou matières conformément à la délibération correspondante.

7	Indemnités de fonction du Président et des vice-Présidents	20.084.1
----------	---	-----------------

Rapporteur : Alain CARALP.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	37
Présents :	31	Pour :	37
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	0	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil décide de verser les indemnités suivantes :

Fonction	Taux décidé par rapport à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique et à la valeur du point d'indice au 01/01/2017
Président	67,50%
1er vice-Président	24,73%
2ème vice-Président	24,73%
3ème vice-Président	24,73%
4ème vice-Président	24,73%
5ème vice-Président	24,73%
6ème vice-Président	24,73%
7ème vice-Président	24,73%

8	Modalités de dépôt des listes concernant la désignation des membres de la Commission de délégation de service public (CDSP) et de la Commission d'appel d'offres (CAO)	20.085.1
----------	---	-----------------

Rapporteur : Alain CARALP.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	37
Présents :	31	Pour :	37
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	0	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve les modalités de dépôt des listes, en vue de l'élection des membres de la Commission d'appel d'offres (CAO) et de la Commission de délégation de service public (CDSP), comme suit :

- Les listes devront indiquer les noms et prénoms des candidats aux postes de titulaires et de suppléants,
- Les suppléants ne seront pas nommément affectés à un titulaire,
- L'élection des membres de ces deux commissions devant se tenir lors du Conseil du mercredi 15 juillet 2020, les listes devront donc être transmises à l'accueil de l'Hôtel de communauté de La Domitienne, contre récépissé, au plus tard le lundi 13 juillet 2020 à 12h00.

9	Désignation des représentants de la Communauté de communes La Domitienne au sein du Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM) d'Ensérune	20.086.1
----------	--	-----------------

Rapporteur : Alain CARALP.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	37
Présents :	31	Pour :	37
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	0	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil désigne, en tant que représentants de la Communauté de communes La Domitienne au sein du Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM) d'Ensérune, les conseillers communautaires suivants :

Représentants titulaires :

- Alain CARALP (Colombiers)
- Bernard GUERRERE (Lespignan)
- Serge PESCE (Maraussan)
- Christian SEGUY (Maureilhan)
- Michel PEPOZ (Montady)
- Pierre CROS (Nissan-Lez-Ensérune)
- Jean-Pierre PEREZ (Vendres)

Représentants suppléants :

- Thierry CALMEL (Colombiers)
- Jean-François GUIBBERT (Lespignan)
- Michel SANCHEZ (Maraussan)
- Nathalie PIQUES (Maureilhan)
- Didier CAYLA (Montady)
- Patricia CATHALA (Nissan-Lez-Ensérune)
- Catherine LIMORTÉ (Vendres)

10	Désignation des représentants de la Communauté de communes La Domitienne au sein du Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM) Orb et Vernazobres	20.087.1
-----------	--	-----------------

Rapporteur : Alain CARALP.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	37
Présents :	31	Pour :	37
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	0	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil désigne, en tant que représentants de la Communauté de communes La Domitienne au sein du Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM) Orb et Vernazobres, les conseillers communautaires suivants :

Représentants titulaires :

- Bruno DAMBLEMONT
- Robert SENAL
- Marcelle COUDERC
- Serge BACCOU
- Philippe VIDAL

Représentants suppléants :

- Maryline TUCA
- Bernard MARTIN

IV. FIN DE LA SÉANCE

La séance est levée à 20h25.

V. MISE À DISPOSITION DU COMPTE-RENDU

Le compte-rendu est publié sur le site internet de La Domitienne. Il est également consultable au siège de la Communauté.

Vu le Président de la Communauté de communes La Domitienne,

Compte-rendu dressé le 10 juillet 2020,

Le Président,

Alain CARALP

